

Modification n°1 du PLU d'Odars

Suivi des modifications suite aux avis des PPA

Organisme et dates	Remarques émises	Modifications du dossier pour approbation
MRAE 29/04/2025	Le projet n'est pas susceptible d'entraîner des impacts notables sur l'environnement et sur la santé humaine	Pas d'évolutions
Chambre des métiers et de l'artisanat 22/05/2025	Pas de remarques – Avis favorable	Pas d'évolutions
CCI Toulouse-Haute-Garonne 14/05/2025	Pas d'observations – Avis favorable	Pas d'évolutions
SDIS Envoyé le 23/04/2025	Intégration des dispositions réglementaires dans le dossier	Les dispositions réglementaires sont déjà dans le PLU en vigueur en annexes Pas d'évolutions
SMEAT 06/06/2025	Le dossier présente de façon claire l'analyse des potentiels foncières ainsi que les objectifs de réduction de la consommation d'ENAF. Les recommandations et prescriptions du SCOT en vigueur sont respectées – Avis favorable	Pas d'évolutions
TEREGA 14/05/2025	Terega n'a pas d'ouvrage sur la commune d'Odars – Pas d'observations	Pas d'évolutions
RTE 17/04/2025	Note d'information sur la servitude I4	La note d'information sera jointe à l'annexe servitudes d'utilité publique
Région Occitanie 16/05/2025	Récépissé sans avis	
Commune de Belberaud 27/05/2025	Pas d'observations – Avis favorable	Pas d'évolutions

Commune de Fourquevaux 15/05/2025	Pas d'observations – Avis favorable	Pas d'évolutions
Commune de Labastide-Beauvoir 07/06/2025	Pas d'observations – avis favorable	Pas d'évolutions
Tisséo 13/05/2025	Pas d'observations particulières – Avis favorable	Pas d'évolutions
SDAP 10/06/2025	OAP – Il est important de maintenir les cohérences urbaines qui garantissent la qualité paysagère et le cadre de vie. Préciser que l'armature végétale à créer ou à renforcer sera réalisée en cohérence avec les zones pavillonnaires arborées.	L'OAP sera précisée
Sicoval	Service Habitat (PLH) : RAS Service Eau et Assainissement : RAS Service eau pluviales urbaines : Joindre la doctrine au PLU Service Déchets : Mettre à jour la notice	La commune prend acte des avis La notice du service eau pluviales urbaines sera intégré au dossier dans le dossier annexe sanitaire La nouvelle version de la notice sera jointe au dossier dans le dossier annexe sanitaire
Commune d'Escalquens 21/05/2025	Demande pour maîtriser la circulation sur l es route qui mène à Escalquens – Avis favorable	Pas d'évolution sur le dossier
Direction départementale des territoires 19/06/2025	L'état relève que le projet de la commune d'Odars est plutôt vertueux au regard des politiques publiques, mais il suscite 2 réserves : - les besoins en logements semblent trop important par rapport aux perspectives des futurs PLH et SCOT - le secteur AU en extension semble surdimensionné L'avis est toutefois favorable sous réserve de mettre en place un phasage de l'OAP sur le secteur	Un phasage sera introduit dans le OAP de Pibrac pour répondre favorablement aux remarques de l'Etat. Il n'est pas envisagé d'introduire des OAP en secteur urbain pour encadrer la densification opérée par des propriétaires privés. La commune ne souhaite pas s'immiscer dans les décisions privées, en revanche elle met ses services à disposition pour accompagner les projets lorsqu'ils se manifestent pour garantir leur bonne intégration dans le paysage urbain.

	de Pibrac pour différer après 2031 une partie de la production de logements envisagés.	
Comme de Lauzerville 26/05/2025	Avis favorable	Pas d'évolution